Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500523-20260605-DELIB_2026_32-DE

Commune de Champeaux
(Ille-et-Vilaine)

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

DELIB-2026-32

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2026

Date de convocation :
29/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin le conseil municipal de Champeaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BELLOIR Fabienne.

Etaient présents : Mme BELLOIR Fabienne, Mme BARDOU Ludivine, M. BEAULIEU Denis, Mme BORDAGE Martine, M. BOUVET Rémy, Mme BRETON Claire, M. MAIGNAN Olivier, M. NURY Vincent, Mme PHILIPPE Marion, Mme RINNERT Pascale, M. SIMON Jean-Pierre, Mme VALLIER Lolita

Etaient excusés (ayant donné procuration) : M. CHAVOUTIER Isaïe à Mme RINNERT Pascale, M. FOUCHER Grégoire à Mme BELLOIR Fabienne, M. GARDAN Éric à M. BEAULIEU Denis

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme BRETON Claire

Sur proposition, en date du 27 mai 2026, de la Commission Finances,
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DÉCIDE d'accorder les subventions et participations suivantes pour l'année 2026 :

Club du Bon Accueil	300€ +50 € de subvention exceptionnelle pour les 50 ans
Association de communale de chasse agrée	300€
Anciens combattants soldats de France-UNC	110€
Association Avenir Champeaux/Marpiré	250€ +50 € de subvention exceptionnelle pour la montée en N3
ADMR	550€
Comité des fêtes	400€
CSF	300€
APEL	17€ par enfant
AEJI	17€ par enfant par jour de présence Subvention complémentaire exceptionnelle de 335 €
Les vieux volants vitréens	100 €

CHARGE Madame Le Maire de verser le montant décidé aux associations concernées.

Ainsi délibéré le cinq juin deux mille vingt-six,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à CHAMPEAUX,

Le Maire
Fabienne BELLOIR

MAIRIE DE CHAMPEAUX (Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance
Claire BRETON